

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Institut National de Statistique (INSTAT)

ENQUETE PROJET SEECALINE

(Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés
en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie)

**MANUEL DE FORMATION DES
CONTROLEURS ET DES SUPERVISEURS**

Mars 2004

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS GENERALES

- 1.1. Informations sur Seecaline
- 1.2. Structure et objectifs de l'enquête Seecaline
- 1.3. Couverture géographique de l'enquête

2. RESPONSABILITES DES CONTROLEURS ET DES SUPERVISEURS

- 2.1. Responsabilités des contrôleurs
- 3.2. Responsabilités des superviseurs

3. TIRAGE DES MENAGES ECHANTILLON AU SEIN DES FOKONTANY

4. CONTROLE DU TRAVAIL DE L'ENQUETEUR

- 4.1. Observation des interviews
- 4.2. Evaluation de la performance des enquêteurs
- 4.3. Interviews de contrôle

5. CONTROLE DES QUESTIONNAIRES

- 5.1. Instructions générales

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. INFORMATIONS SUR SEECALINE

Le Projet SEECALINE (Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie) est opérationnel depuis 1998 et se terminera en juillet 2004. Placé sous tutelle de la Primature, le projet Seecaline bénéficie d'un crédit de la Banque Mondiale, un don du PAM (Programme Alimentaire Mondiale) et des contributions du Gouvernement Malagasy et des Fokonolona (communautés de base). Le Gouvernement du Japon a financé la préparation du projet.

La stratégie appliquée par Seecaline est double: 1) accentuer le rôle de la communauté dans les diverses étapes de planification et de mise en oeuvre des interventions nutritionnelles et 2) stimuler la mobilisation des ressources locales. Cette stratégie comprend l'encadrement des sites de nutrition communautaire avec une équipe d'animateurs et d'agents formés (ACN), l'appui aux ONG et aux groupes de soutien (8 à 10 femmes), la formation des intervenants sur le terrain, l'interaction avec les centres de santé de base, la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et sanitaires dans les écoles et les villages et l'organisation des concours provinciaux et nationaux des meilleurs sites.

A l'heure actuelle, la couverture des services Seecaline reste limitée due à l'inaccessibilité de certaines régions rurales et aux faibles structures de réhabilitation nutritionnelle au niveau communautaire. En vue de lutter plus efficacement contre (les causes de) la malnutrition, il est nécessaire d'étendre le programme de nutrition communautaires et scolaires vers tout le territoire et d'appuyer des interventions intégrées (focalisant sur les liens entre l'agriculture, les conditions économiques, l'éducation, l'environnement sanitaire, l'hygiène et la santé).

Les objectifs généraux du projet Seecaline sont:

- 1) Améliorer l'état nutritionnel des enfants en âge préscolaire et scolaire (< 3 à 14 ans), des femmes enceintes et des mères allaitantes sur base d'un programme de nutrition communautaire (PNC);
- 2) Assurer la pérennité des progrès nutritionnels par la formation continue et approfondie des intervenants et des partenaires de terrain (ONG, animateurs, ACN);
- 3) Réduire l'insécurité alimentaire des ménages en milieux urbain et rural en améliorant leurs accès aux aliments sains et nutritifs;
- 4) Sensibiliser les communautés locales aux problèmes de la malnutrition et de l'hygiène.

1.2. STRUCTURE ET OBJECTIFS DE L'ENQUETE SEECALINE

Dans le cadre de l'enquête SEECALINE, 5 questionnaires ont été conçus

1. Questionnaire anthropométrique (Short)
2. Questionnaire ménage
3. Questionnaire individuel femmes
4. Questionnaire individuel femmes (Sites SEECALINE – Long)
5. Questionnaire individuel Agents Communautaires de Nutrition (ACN) (Long)

Les cinq questionnaires (1-5) sont effectués dans les sites Seecaline faisant partie de notre échantillon. Les sites non-Seecaline sont seulement sujets aux trois premiers questionnaires (1-3).

Les objectifs de l'enquête SEECALINE sont:

1. Mesurer et analyser la participation des groupes cibles (enfants < 3 ans, de 3 à 14 ans, des femmes enceintes et allaitantes) au projet Seecaline ;
2. Evaluer l'impact du projet Seecaline sur le statut nutritionnel et la santé des groupes vulnérables en comparant les résultats de cette enquête avec les données de l'enquête de base de 1997-1998;
3. Evaluer la connaissance et les capacités des groupes cibles (femmes enceintes et mères allaitantes) et des Agents Communautaires de Nutrition (ACN) en matière de nutrition, de santé et d'hygiène;
4. Evaluer si les groupes cibles ont accès aux services Seecaline et identifier si les activités menées aux sites Seecaline sont en concordance avec les objectifs du projet;
5. Fournir une base de données offrant des informations fiables et adéquates sur la malnutrition et l'insécurité alimentaire au sein des communautés urbaines et rurales;
6. Fournir une base de données permettant aux décideurs, aux intervenants et aux communautés locales de lutter contre les déterminants de la malnutrition d'une façon plus efficace et plus effective;
7. Fournir des informations utiles pour le développement, l'optimisation et la réorientation des politiques nutritionnelles et sanitaires, la planification et la gestion des programmes dans ce domaine, le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles.

1.3. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE L'ENQUETE

L'enquête SEECALINE est une enquête représentative au niveau national, couvrant tous les districts de Madagascar (111) et portant sur un échantillon aléatoire de 10.704 ménages (446 fokontany; 24 ménages par fokontany). L'enquête sera réalisée par l'Institut de la Statistique de Madagascar avec l'assistance technique et l'aide financière de Seecaline.

L'enquête sera réalisée sur l'ensemble du pays (111 fivondronana) et les résultats seront représentatifs au niveau de chaque fivondronana (cf liste). L'opération est à la fois une enquête d'évaluation et de suivi au niveau temporel s'agissant des fivondronana où SEECALINE est intervenu et de comparaison au niveau spatial pour les fivondronana où il n'y a pas de sites SEECALINE. L'enquête de 1997/1998 comptait 420 grappes visitées (fokontany). Pour cette année (2004), il faut ajouter 3 autres fivondronana non concernés par l'enquête de base (1997/1998), à savoir Benenitra, Kandreho ainsi que la Commune Urbaine d'Antananarivo. Si pour les deux premiers fivondronana, 4 grappes seront tirées, pour celle d'Antananarivo ville il faudra tirer 3 fokontany pour chacun des 6 arrondissements (soit 18 Fokontany au total). En définitive, au niveau du pays, l'enquête concernera 446 fokontany.

A titre de suivi, à moins de problème particulier, tous les villages échantillon de l'enquête de base (1997-1998) feront l'objet d'enquête pour les fivondronana sans site SEECALINE. Pour les 41 Fivondronana ayant des sites SEECALINE et ayant fait l'objet d'enquête d'évaluation en 2001, tous les fokontany échantillon seront également repris. Pour les autres fivondronana avec sites SEECALINE non enquêtés à l'époque, on procédera au tirage de 4 fokontany parmi tous les fokontany du fivondronana ayant des sites d'intervention, en considérant la stratification selon la taille du fokontany.

2. RESPONSABILITES DES CONTROLEURS ET DES SUPERVISEURS

2.1. RESPONSABILITES DES CONTROLEURS

Les contrôleurs (22 en total) auront pour tâche de :

- assurer les questions logistiques (établir les contacts avec les autorités locales afin d'obtenir leur coopération, préparer des matériels et fournitures nécessaires pour son équipe);
- effectuer l'enquête village (l'enquête communautaire);
- organiser et co-ordonner les activités des agents enquêteurs sur le terrain: répartir le travail aux membres de l'équipe en tenant compte de divers facteurs (la compétence des enquêteurs, la durée des interviews, les conditions de travail dans les zones visitées) et en veillant à ne pas surcharger certains enquêteurs;
- assurer que les agents enquêteurs comprennent bien leurs tâches et responsabilités et qu'ils puissent travailler dans des conditions de sécurité et de calme;
- contrôler la qualité du travail des enquêteurs en vérifiant que les informations recueillies soient complètes, cohérentes et précises;
- informer le superviseur sur le progrès des opérations et sur des problèmes rencontrés;
- assurer que le bureau central d'INSTAT soit toujours informé de l'endroit où l'équipe se trouve;
- assurer que le calendrier de travail est bien respecté;
- assister à des interviews afin de contrôler et d'évaluer la compétence et la performance des agents enquêteurs;
- effectuer des interviews de contrôle si nécessaire;
- vérifier et corriger tous les questionnaires remplis sur le terrain. Après chaque passage, mais avant de quitter le village, le contrôleur vérifie minutieusement si les questionnaires ont été correctement remplis et si tous les ménages éligibles ont été interviewés en utilisant les fiches d'affectation. Dans le cas échéant, il demande à l'enquêteur de retourner dans le ménage afin de compléter le questionnaire;
- organiser régulièrement des réunions pour faire le point avec tous les membres de l'équipe;
- donner des conseils aux enquêteurs concernant les problèmes trouvés dans les questionnaires et les méthodes d'améliorer la qualité des interviews et l'enregistrement des données;
- mettre en ordre les questionnaires complétés et les arranger de façon à ce qu'ils puissent être acheminés aux bureaux INSTAT;

Les contrôleurs ont la responsabilité de créer une atmosphère constructive et coopérative, de stimuler l'esprit d'équipe et de maintenir le moral des agents enquêteurs. Dans ce but, il est nécessaire de s'assurer que les agents enquêteurs comprennent clairement ce que l'on attend d'eux, soient correctement encadrés et supervisés dans leur travail, soient félicités quand elles font un travail de qualité et soient motivés pour améliorer leur travail.

Dans le travail avec les agents enquêteurs il est important d'adopter les principes suivants:

- plutôt que de donner des ordres catégoriques, essayez d'obtenir un consentement;
- sans perdre l'autorité, essayez d'impliquer les agents enquêteurs dans les prises de décision
- quand vous repérez une erreur, faites-le avec tact, de manière amicale et en privé;
- traiter tous les membres de l'équipe également et équitablement;
- favoriser l'esprit d'équipe et le travail en groupe;
- développer une atmosphère amicale et informelle;
- donner le bon exemple – il est important d'être soi-même ponctuel, enthousiaste et intéressé pour pouvoir exiger le même comportement des autres membres de l'équipe.

Profile: Les contrôleurs doivent avoir au moins le niveau Bacc +2 et d'avoir effectués des travaux d'enquêtes ou de recensement.

2.2. RESPONSABILITES DES SUPERVISEURS

Les superviseurs (7 en total) vont se charger de :

- recruter les enquêteurs et les contrôleurs sur base des CV, des interviews et des exercices;
- développer les manuels de formation des enquêteurs et des contrôleurs;
- développer le manuel technique de l'enquête;
- former les enquêteurs et les contrôleurs (la formation durera 15 jours dont une formation sur le terrain);
- effectuer un pré-test des questionnaires au sein de différents fokontany;
- établir les contrats et les termes de référence des enquêteurs et des contrôleurs;
- écrire les lettres d'introduction destinées aux autorités locales (ces lettres visent à introduire les équipes et à expliquer les objectifs de l'enquête dans chaque localité);
- imprimer les manuels et les questionnaires et les mettre à la disposition des équipes;
- organiser et superviser de façon méthodique et rationnelle les activités des équipes;
- gérer l'équipement, les véhicules et les fonds des équipes;
- fournir le matériel de base aux équipes pour effectuer les mesures anthropométriques (toise et balance);
- conseiller les équipes et résoudre les problèmes qu'elles rencontrent sur le terrain;
- contrôler la compétence et la performance des équipes en effectuant des visites sur le terrain (suivi et évaluation);
- collecter les questionnaires et les fiches remplis;
- vérifier et contrôler les questionnaires et les fiches remplis.

3. TIRAGE DES MENAGES ECHANTILLON AU SEIN DES FOKONTANY

Pour le tirage des ménages échantillon au sein de chaque fokontany on applique les mêmes principes que l'enquête anthropométrique de 1997-1998 (c'est-à-dire une sélection aléatoire et systématique avec probabilités égales). Le tirage des ménages échantillon se fait à partir des fiches du dénombrement effectuées par les enquêteurs (**voir** annexe 2). Ces fiches enregistrent tous les ménages qui habitent dans le fokontany. Elles indiquent en plus le nom du chef du ménage, l'adresse ou la localité des logements et la composition du ménage (en donnant une attention spéciale aux femmes de 15 à 49 ans, aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes).

Dans chaque fokontany échantillon un total de 24 ménages sera tiré. La sélection des ménages se fera comme suit :

- Prenez la fiche de dénombrement des ménages et numérotez de 1 à N (dans la colonne prévue) tous les ménages avec femmes de 15 à 49 ans;
- Calculez le pas de sondage ou de tirage (P) en divisant le nombre total de ménages avec femmes âgés de 15 à 49 ans (N) par le nombre de ménages à enquêter (n) (n=24);
- Le premier ménage sera sélectionné de façon aléatoire, en tirant au hasard un nombre compris entre 1 et P (u). Donc, le numéro du premier ménage avec femmes de 15 à 49 ans est l'équivalent de ce nombre aléatoire (u). Le tirage des ménages suivants se fera de manière systématique en ajoutant chaque fois le pas de sondage (P) au nombre aléatoire (u) (en procédant selon la séquence (u + kP) avec k = 1, 2, 3, ..., n-1). Cette procédure est suivie jusqu'à l'obtention du nombre de ménages à enquêter (n). Au cas où le pas de tirage

est un chiffre avec décimales, vous arrondissez en haut si le chiffre décimal est inférieur à 5. Si le chiffre décimal est égal ou supérieur à 5, vous arrondissez en bas.

Un exemple: Imaginez que la fiche de dénombrement enregistre un total de 150 ménages avec femmes de 15 à 49 an sein du fokontany (N=150). Les procédures de l'enquête Seecaline prescrivent qu'il faut tirer 24 ménages éligibles dans chaque fokontany (n=24). Dans ce cas, tirez 24 ménages avec pas de tirage (P) $150/24 = 6$. Puis, sélectionnez un numéro aléatoire (u) compris entre 1 et 6 (par exemple: 4) et ajoutez chaque fois ce numéro (4) au pas de sondage (6) jusqu'à vous obtenez les 24 ménages prévus.

u = nombre aléatoire	si u = 4	
P = pas de tirage	si P = 6	
u	4	= 4
u + P	4 + 6	= 10
u + 2P	4 + 6 + 6	= 16
u + 3P	4 + 6 + 6 + 6	= 22
....
u + 23P (n-1)	4 + 138	= 142

4. CONTROLE DU TRAVAIL DE L'ENQUETEUR

Le contrôle de la qualité des données recueillies est la fonction la plus importante du contrôleur. Pendant toute la durée de l'enquête, il aura pour responsabilité d'observer des interviews et de mener le contrôle du travail sur le terrain. En contrôlant régulièrement le travail des enquêteurs, le contrôleur assure que la qualité des données recueillies reste d'un haut niveau pendant toute l'enquête. Il sera peut-être nécessaire d'observer les enquêteurs plus attentivement au début et, de nouveau, vers la fin. Au début, les enquêteurs peuvent commettre les erreurs à cause de leur manque d'expérience ou de leur manque de familiarité avec le questionnaire. Ces problèmes peuvent être corrigés par des séances de formation supplémentaire pendant le cours de l'enquête. Vers la fin de l'enquête, les enquêteurs peuvent devenir moins motivés ou même paresseux, par anticipation de la fin de leur travail. Il peut résulter de ce manque d'attention sur des détails une certaine négligence dans la collecte des données. Pour conserver la qualité des données, le contrôleur devra vérifier sérieusement le travail des enquêteurs à ces moments-là.

4.1. OBSERVATION DES INTERVIEWS

L'observation des interviews permet d'évaluer et d'améliorer le travail de l'enquêteur ainsi que de détecter les erreurs et les idées fausses qui ne peuvent pas être détectées lors du contrôle des questionnaires. Il est fréquent qu'un questionnaire rempli ne comporte aucune erreur technique, mais que l'enquêteur ait posé des questions de façon incorrecte. Même si le contrôleur ne connaît pas la langue dans laquelle se déroule l'interview, il peut se rendre compte de beaucoup de choses en observant l'enquêteur dans sa manière de mener l'interview, dans son comportement avec l'enquêté(e) ou dans sa façon de remplir le questionnaire. Le contrôleur devra assister à plusieurs interviews de chaque enquêteur pendant la durée de l'enquête sur le terrain. Chaque enquêteur devra aussi être observée les deux premiers jours de l'enquête sur le terrain pour que des erreurs commises de façon systématique soient immédiatement identifiées. Le contrôleur doit assister à, au moins, une interview par jour pendant le déroulement de l'enquête, avec des observations plus nombreuses au début et en fin d'enquête.

Durant l'interview, le contrôleur doit se tenir suffisamment proche de l'enquêteur pour pouvoir lire ce qu'il écrit. De cette manière, il peut se rendre compte si l'enquêteur interprète correctement les réponses de l'enquêté(e) et s'il suit exactement les instructions du manuel. Il est important de prendre note des domaines posant des problèmes et des points à discuter plus tard avec l'enquêteur. Le contrôleur ne doit pas intervenir pendant l'entretien et il doit se comporter de façon à ne pas rendre l'enquêteur nerveux ou mal à l'aise. Le contrôleur ne doit intervenir que dans le cas où de grosses erreurs sont commises par l'enquêteur.

4.2. ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DES ENQUETEURS

Le contrôleur devra organiser des réunions quotidiennes avec les enquêteurs pour discuter de la qualité de leur travail. Dans la plupart des cas, les erreurs peuvent être corrigées et la manière d'enquêter peut être améliorée en signalant et en discutant des erreurs pendant des réunions régulières. Pendant les réunions de l'équipe, le contrôleur doit signaler les erreurs qu'il a observées pendant qu'il assistait aux interviews ou lors de la correction du questionnaire. Discutez d'exemples d'erreurs, mais veillez à ne pas mettre en cause personnellement certains enquêteurs. Relisez avec l'équipe les sections pertinentes du manuel de formation des enquêteurs pour résoudre les problèmes. Encouragez également les enquêteurs à parler des cas qu'ils ont rencontrés sur le terrain et qui n'ont pas été abordés lors des séances de formation. L'équipe devra discuter pour savoir si ces cas ont été, ou non, correctement résolus, et pour savoir comment traiter, à l'avenir, des problèmes identiques. Les membres de l'équipe peuvent apprendre beaucoup des autres au cours de ces réunions, et ils doivent se sentir libres de discuter de leurs propres fautes sans crainte d'être gêné.

Le contrôleur doit passer beaucoup de temps à évaluer et à donner des instructions aux enquêteurs au début de l'enquête. S'il sent que la qualité du travail est insuffisante, les interviews devront être stoppées jusqu'à ce que les erreurs et les problèmes aient été résolus. Si un enquêteur ne peut pas s'améliorer il est mieux de le remplacer par un autre enquêteur.

4.3. INTERVIEWS DE CONTROLE

Tel que mentionné précédemment, la fonction cruciale du contrôleur est de s'assurer que les données recueillies par les enquêtrices/enquêteurs ne comportent pas d'erreurs. Un moyen efficace de s'assurer de la qualité des données est de mener régulièrement des interviews de contrôle auprès des ménages. Cela consiste à interviewer de nouveau quelques ménages et à comparer ensuite les résultats à ceux obtenus par l'enquêteur.

D'abord, les interviews de contrôle sont utilisées pour vérifier que l'enquêteur a véritablement interviewé le ménage sélectionné. Il peut arriver que des enquêteurs localisent un mauvais ménage ou visitent, de façon délibérée, un ménage dans lequel ils savent que quelqu'un est à la maison au moment de la visite de façon à pouvoir terminer leur travail plus tôt. Dans certains cas, un enquêteur remplira un questionnaire sans même avoir rendu visite au ménage. Les interviews de contrôle permettent de détecter ce genre de problèmes.

Un autre problème qui risque de se produire fréquemment c'est que un enquêteur diminue délibérément l'âge des femmes de plus de 15 ans ou augmente l'âge des femmes de 40 ans afin que celles-ci ne soient plus éligibles pour l'enquête individuelle. Il arrive aussi que des enquêteurs omettent tout simplement de la liste des ménages des femmes/ménages éligibles. Si de tels problèmes se produisent régulièrement, ils risquent d'avoir un impact considérable sur la qualité des données.

Il en est de même pour les enquêteurs qui décident de soustraire une année ou deux de la date d'anniversaire d'un enfant de manière à ne pas avoir à poser toutes les questions relatives à cet enfant. Une enquêtrice maligne peut aussi changer l'âge d'un enfant sur le questionnaire ménage afin d'éviter tout soupçon. Les enquêtrices peuvent même décider de ne pas lister un enfant.

Afin de réduire ce genre de problèmes, les contrôleurs seront responsables de conduire au moins une interview ménage de contrôle dans chaque grappe. Le contrôleur doit cibler les interviews de contrôle dans les ménages où habitent des femmes dont l'âge est tout près de l'âge d'éligibilité (les 12-14 ans et les 50-55 ans par exemple ou encore les enfants de 6 ans). De plus, les contrôleurs doivent s'assurer de conduire des interviews de contrôle sporadiques pour chacun des enquêteurs de l'équipe. Ces interviews devraient, dans la mesure du possible, être conduites le jour même de la visite d'un enquêteur de façon à ce que les visiteurs qui auraient dormi dans le ménage la nuit précédente puissent encore être contactés.

Au moment de conduire une interview de contrôle, le contrôleur devra prendre un questionnaire ménage non rempli, y indiquer à l'encre rouge les informations d'identification sur la page couverture et clairement indiquer «interview de contrôle» au haut de la page. Le contrôleur doit alors rendre visite au ménage sélectionné en n'amenant avec lui que le questionnaire pour l'interview de contrôle (il ne doit donc pas amener le questionnaire original rempli par l'enquêteur). Après avoir complété l'interview de contrôle, le contrôleur doit obtenir le questionnaire original et comparer les résultats à ceux qu'il a obtenus. Le contrôleur doit inscrire les résultats de la comparaison sur le questionnaire utilisé pour l'interview de contrôle; par exemple: «listes identiques»; «personne de la ligne 02 pas mentionné sur le questionnaire original»; «personne de la ligne 05 sur le questionnaire original maintenant absente»; «enfant de la ligne 06 avait 07 ans dans le questionnaire original» ou encore «femme éligible de la ligne 08 n'apparaît pas dans le questionnaire original». Les questionnaires des interviews de contrôle doivent être inclus avec les autres matériels envoyés au bureau central lorsque le travail de terrain d'une grappe est terminé.

On peut s'attendre à des différences entre les deux questionnaires, surtout si la personne interrogée n'est pas la même pour les deux interviews. Cependant, si le contrôleur découvre qu'une femme est en fait éligible et qu'elle n'avait pas été identifiée lors de l'interview initiale, il doit le mentionner à l'enquêteur et lui demander de retourner au ménage pour interviewer cette femme. De même, si un enfant de moins de 5 ans avait été omis du questionnaire original ou enregistré comme étant âgé de 5 ans ou plus, l'enquêteur doit encore une fois retourner dans le ménage pour obtenir les informations sur cet enfant. S'il arrivait qu'une même enquêteur réalise fréquemment de telles erreurs d'omissions ou de mauvais enregistrements, le contrôleur doit assister à quelques interviews menées par cette enquêteur afin d'identifier la source des problèmes. On peut s'attendre à ce que les enquêteurs soient moins tentés d'omettre des naissances ou personnes éligibles ou encore de ne pas enregistrer l'âge réel des personnes s'ils savent que de telles pratiques peuvent être découvertes lors des interviews de contrôle.

5. CONTROLE DES QUESTIONNAIRES

S'assurer que les questionnaires ont été complètement remplis, de manière lisible et cohérente est l'une des tâches les plus importantes du contrôleur. L'enquête nécessite que chaque questionnaire soit complètement vérifié sur le terrain, parce que même une petite erreur peut créer de gros problèmes une fois que l'information est saisie et que l'on a commencé à

produire des tableaux. Souvent, des petites erreurs peuvent être corrigées en interrogeant simplement l'enquêteur. Dans d'autres cas, l'enquêteur devra retourner chez l'enquêté(e) pour obtenir l'information correcte. Un contrôle sur le moment permet la correction de tous les questionnaires sur le terrain.

5.1. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

1. Quand vous parcourez les questionnaires, cochez toutes les parties avec des problèmes au moyen d'un stylo rouge et notez le numéro de la page ou le numéro de la question au dos de la dernière page. De cette manière, l'enquêteur peut rapidement voir s'il y a des observations. Une fois le contrôle terminé, discutez avec chaque enquêteur, individuellement, à propos des problèmes rencontrés et passez en revue les erreurs qui se renouvellent fréquemment avec toute l'équipe.

2. Si les problèmes sont graves, comme des contradictions dans l'historique des naissances ou dans la section santé, il sera nécessaire d'interviewer à nouveau l'enquêté. Si une visite de retour n'est pas possible, essayez de trouver, avec l'aide de l'enquêteur une réponse correcte à partir des autres réponses du questionnaire.

Note : Dans aucune circonstance, il ne faut fabriquer de réponse !!

3. En vérifiant chaque questionnaire, assurez-vous que les nombres inscrits dans les cases sont lisibles et que les cercles faits par les enquêteurs pour sélectionner les nombres pré-codés indiquent clairement un seul des choix possibles (excepté dans les cas où il y a plus d'un code).

4. En vérifiant chaque questionnaire, assurez-vous que l'on a posé aux enquêté(e)s toutes les questions adéquates (c'est-à-dire que l'enquêteur a suivi les instructions de passage). Il faudra que vous vérifiez :

- (a) les questions où il y a une réponse quand il ne devrait pas y en avoir (dans ce cas tracez deux lignes sur le code existant avec votre stylo rouge) ;
- (b) les questions où il n'y a pas de réponse quand il devrait y en avoir une (dans ce cas, tâchez d'obtenir la réponse correcte en utilisant la méthode décrite dans le paragraphe 2 ci-dessus).

Utilisez toujours un stylo rouge pour faire les corrections !!

5. Vérifiez l'étendue de toutes les variables qui ne sont pas pré-codées (par ex., une femme ne peut avoir 24 fils qui vivent avec elle) et effectuez les autres contrôles de cohérence signalés. Cochez les incohérences avec un stylo rouge et essayez de déterminer les réponses correctes comme décrit au paragraphe (2) ci-dessus.